

Circonscription Angoulême Nord

**Affaire suivie par
Audrey HUGONNAUD-FAYOLLAT
IEN Angoulême Nord**

Tél : 05 17 84 02 11
Mél : ce.angouleme.nord@ac-poitiers.fr

Cité administrative du Champ de Mars
Bâtiment B
Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême Cedex

Angoulême, le 17 novembre 2025

L'inspectrice de l'Éducation nationale

à

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les enseignant.e.s,
Mesdames et Messieurs les membres du RASED,
Mesdames et Messieurs, les enseignants référents pour la
scolarisation des élèves en situation de handicap,
Mesdames et Messieurs, les enseignants référents pour la
scolarisation des enfants issus des familles itinérantes et
de voyageurs,

**NOTE DE SERVICE N°3
MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE**

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de pouvoir vous envoyer la présentation des acteurs et des instances de **la mise en œuvre de l'École Inclusive** sur notre territoire. Cette note est tardive, je le conçois, mais nous avons dû réorganiser les services en prenant en compte le manque d'un psychologue de l'EN sur le secteur de Aigre/Rouillac.

J'ai eu l'occasion de travailler une année entière auprès des membres du RASED de notre circonscription. Ces personnes sont à vos côtés, à nos côtés pour ensemble accompagner tous les élèves de vos établissements et n'en laisser aucun au bord du chemin.

Rassemblés en Pôle Ressource deux fois dans l'année, les enseignants spécialisés ont pour objectif de prévenir et de remédier aux difficultés persistantes qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous.

Leur feuille de route est construite autour des objectifs de notre circonscription :

- **L'amélioration des résultats des élèves :**
 - en participant à des conseils des maîtres ciblés et en analysant avec vous les résultats des évaluations nationales pour choisir des focales de travail cohérentes du cycle 1 au cycle 3,
 - en pensant l'aide individualisée comme un bénéfice pour l'ensemble de la classe,
 - en renforçant la liaison école/collège : des réunions de travail sont prévues avec les collèges de secteur pour garantir la cohérence de parcours.
- **L'accompagnement des directeurs :**
 - en participant aux réunions avec la circonscription et à la mise en œuvre des nouveaux programmes. Ils les aideront à appliquer le pilotage de l'école inclusive de la circonscription : **il n'y aura plus de prise en charge RASED sans PPRE, la difficulté scolaire doit se penser en premier lieu dans la classe**,
 - en accompagnant chaque équipe dans la prise en charge des élèves perturbateurs. Je rappelle l'existence de l'outil créé par cette équipe : **Digipad Elève Perturbateur**.
- **Le développement du sentiment d'appartenance :**
 - en travaillant auprès de vous et en gardant en lien constant avec la circonscription.

Afin de pouvoir œuvrer de manière la plus efficiente possible dans leur double rôle : accompagnement des équipes et des parcours des élèves, il est important de se fier aux modalités d'organisation précisées dans les annexes et de respecter les dates qui vous seront communiquées dans l'année scolaire.

Gaëlle Maire, conseillère pédagogique de circonscription, **porte la mission École Inclusive de la circonscription**. Elle peut vous soutenir face à la difficulté scolaire par sa présence à certaines équipes éducatives ou équipe de suivi et se déplacer en conseil des maîtres pour accompagner la réflexion collective.

C'est avec un grand plaisir que je conclus ce courrier structurant pour vos missions et en faveur de l'école inclusive en vous assurant de mon soutien, de mon écoute et de mon engagement au plus près des écoles et des élèves, pour la réussite de tous.

L'inspectrice de l'Éducation nationale
Audrey HUGONNAUD-FAYOLLAT



Vous trouverez dans cette note :

- une cartographie des différents acteurs sur les différents secteurs avec toutes les coordonnées nécessaires,
- le protocole de la circonscription rappelant les étapes importantes pour la prise en charge des élèves perturbateurs,
- la présentation des missions de Christophe Chartier, maître ADR de notre circonscription,
- l'explicitation des interventions de Maud Canu et Cédric Léraut : fiche de poste et lien vers leur digipad (<https://digipad.app/p/890555/5622f98844a5>)